

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 21 (1991)
Heft: 5

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SECRETARIAT ROMAND: (021) 923 50 23

1800 Vevey 1, case postale, rue du Simplon 23

SECRETARIATS CANTONAUX:

1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33

1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21

2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20

2502 Bienne, rue du Collège 8, (032) 22 20 71

2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68

2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20

1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53

1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

PRO
SENECTUTE

La famille, creuset des relations entre générations

A tout âge, la famille reste le lieu privilégié où se tissent les relations entre les générations. Plus difficile à gérer la relation entre parents et enfants qu'entre deux générations. C'est ce qui ressort de la conférence-débat organisée le 21 février à Lausanne sous les auspices de Pro Familia.

Jean-François Bourgeois, directeur de Pro Senectute Vaud a tout d'abord planté le décor: en 1900, le canton de Vaud comptait 59 personnes âgées de plus de 90 ans, en 2010 il y en aura 6000; alors que la population jeune diminue, le nombre de personnes âgées ne cesse de gonfler et l'on observe ainsi un mouvement de balance autour de la population active qui demeure stable. La coupure abrupte opérée dans le passage à la retraite à 62 ou 65 ans contribue à renforcer les valeurs de la société qui opère une nette distinction entre la jeunesse, les actifs producteurs et les personnes ayant atteint l'âge AVS.

Les âges de la vie

Or cette stratification de la société, constate M. Bourgeois, ne correspond en rien aux âges de la vie tels qu'on peut les observer. Si la société reconnaît facilement les étapes de la vie qui conduisent au stade de l'adulte (enfance, adolescence, jeunesse), elle ne tient guère compte des différents temps qui conduisent l'adulte jusqu'à la mort: dès 50 ans, recentrage sur le couple et la vie personnelle qui implique une préparation à la vie de retraité; 75-80 ans apparition des premières difficultés de santé, au-delà de 85 ans, le grand âge et souvent la dépendance. Au fil de ces étapes, les relations entre générations connaissent des mutations profondes au sein de la famille: de 30-50 ans engagement profond des parents dans la vie professionnelle et sociale, avec quelquefois une disponibilité insuffisante pour les enfants; 50-70 ans enfants adultes, passage de la carrière professionnelle à la retraite; après avoir élevé leurs enfants, les parents prennent en charge leurs ascendants dont la santé décline (génération des parents sandwichs); cependant que les grands-parents établissent des relations de qualité avec leurs petits-enfants.

Lorsque la relation est perturbée à l'intérieur de la famille, Pro Senectute se trouve souvent confrontée à des problèmes de solitude plus difficiles à régler, observe encore M. Bourgeois. Il faut alors faire appel aux intervenants professionnels ou bénévoles. En renforçant l'action médico-sociale à domicile, les services sociaux publics ou privés contribueront certes au mieux être des personnes âgées, mais ils ne pourront le faire sans s'appuyer sur la famille et les réseaux de solidarité. C'est dire que la société pourrait être amenée à soutenir plus activement les membres de la famille qui s'occupent d'un parent dépendant.

La retraite une notion récente

Pour Marc Guignard, secrétaire général du Mouvement des Aînés (MDA), la retraite est une notion récente. Avant la Deuxième Guerre mondiale, on travaillait jusqu'à la fin de ses jours. Les premières rentes AVS ne permettaient guère d'arrêter le travail; il a fallu attendre la mise sur pied de la prévoyance professionnelle individuelle (2^e pilier), pour vivre une véritable retraite: ce faisant, on ouvrait la porte à la marginalisation. Allait-on vivre ces quinze années de repos sans projet personnel?

Non, beaucoup de retraités trouvent à s'engager dans différents mouvements (activités sportives, culturelles, entraide sociale, etc.); mieux habitués à se prendre en charge individuellement, les nouveaux retraités se forment maintenant des projets de vie plus personnalisés. Ils retrouvent une place de choix dans la famille, comme confident, comme conseiller; dépourvus d'une tâche d'autorité à l'égard de leurs petits-enfants, ils nouent avec eux des relations privilégiées, à telle enseigne qu'ils revendiquent le droit de les voir seuls, c'est-à-dire sans les parents.

Le premier jour du reste de ma vie

Pour l'abbé Jean-M. Patois, aumônier du mouvement «La Vie Montante», ce slogan devrait inspirer l'existence de chacun: «aujourd'hui c'est le premier jour du reste de ma vie». Ce face à face retrouvé avec soi devrait permettre à chacun de surmonter la peur de soi, la peur des autres et la peur de Dieu, de trouver la force de donner, pour ne pas devenir un assisté. Entrer dans cette liberté intérieure, c'est accéder au bonheur, c'est grandir chaque jour jusqu'aux derniers instants, conclut l'abbé Patois.

La discussion a fait ressortir quelques points qui pourraient tenir lieu de conclusion:

Retraite, elle devrait intervenir progressivement entre 60 et 70 ans par un déplacement des énergies de l'activité professionnelle vers les loisirs voués à une tâche sociale (bénévolat) ou à l'épanouissement de talents mis précédemment en veilleuse pour répondre aux nécessités de la vie professionnelle.

Famille: l'arrivée de la retraite s'accompagne d'une révision des schémas de relation avec les descendants (enfants) et les ascendants (parents): relations de partenaire avec les enfants, prise en charge progressive des «vieux» parents. Enfin, les parents veilleront à ne pas entraver le développement de relations harmonieuses entre grands-parents et petits-enfants.

J. Dentan

25 ans au service de Pro Senectute



Le D^r Braun.

Il y a 25 ans Ulrich Braun est entré au service de la Fondation Pro Senectute en qualité de secrétaire général. Par la plume de son président, Peter Binswanger, le Conseil de fondation et toutes les personnes actives à un titre ou à un autre au service de Pro Senectute, connaissant le fin juriste à la tête du secrétariat central de Zurich, le félicitent à l'occasion de cet anniversaire. Tous forment à son endroit leurs meilleurs vœux pour les années à venir.

Le quartier comme point de ralliement

Il y a deux ans, Pro Senectute Bâle-Ville s'est risqué à traverser le Rhin pour ouvrir dans le Petit-Bâle une permanence installée dans une ancienne boutique. Cette expérience, qui répond à une nouvelle politique d'engagement, connaît un succès sans précédent: les visites à domicile autrefois très fréquentes ont diminué rapidement, les bureaux ouverts chaque jour sont devenus des lieux de mobilisation pour les personnes âgées, même si l'on vient quelquefois pour une brève «causette».

Plusieurs sponsors ont facilité la mise en œuvre de ce projet-pilote, et déjà on parle de tenter l'expérience dans un autre quartier à l'Ouest de la ville. Ce qui repose une nouvelle fois la question des finances. On ne sait pas encore si après cette première tentative réussie, la ville acceptera d'octroyer des subventions ou s'il faudra encore faire appel à la générosité publique.

AVS: un guide précieux

Sous le titre «Il en va de votre argent» a paru, aux Editions Sauerländer, un opuscule fort pratique et agréablement illustré pour guider toutes les générations dans le labyrinthe de

Pro Senectute

l'AVS. Deux collaboratrices de Treffpunkt, l'émission de la TV alémanique réservée aux aînés, ont prêté leur concours pour la rédaction de cet ouvrage qui donne une foule de renseignements et répond aux questions des téléspectateurs. En annexe, le guide contient une série d'adresses fort utiles, telles les caisses de compensation AVS, les offices qui prennent en charge les demandes de prestations complémentaires, les permanences de Pro Infirmis et de Pro Senectute.

«Il en va de votre argent» aux Editions Sauerländer 1990, Fr. 20.-.

JURA



Services sociaux régionaux

C'est aux Franches-Montagnes, où peu d'institutions locales existaient, que le premier Service social régional a pu être mis en place. Il fonctionne à la satisfaction de tous depuis plusieurs années.

Inscrits dans les programmes de législation, de tels services pour les districts de Delémont et de Porrentruy tardent à voir le jour, bien que de nombreuses localités peu ou pas du tout organisées en ressentent vivement le besoin. Les chefs-lieux, dont les institutions débordent les limites communales, auraient aussi besoin d'être soulagés. L'Aide sociale cantonale en est consciente, le Gouvernement a ses vues dans le domaine financier. Ce dernier attend maintenant les réflexions des groupes de travail formés dans les districts concernés.

Chacun souhaite que l'on aboutisse prochainement à des conclusions acceptables par tous les partenaires.

A. R.

Pro Senectute

AVS: il faut s'annoncer!

Cette année, ce sont les femmes nées en 1929, et les hommes nés en 1926, qui entreront dans les rangs des bénéficiaires. Mais rien n'est automatique! Il faut faire valoir ses droits en remplissant la formule officielle, fournie par l'agence communale de l'AVS.

Centenaires!

Récemment on apprenait qu'il y en a plus de 500 en Suisse, dont une dizaine dans la région. Chacun sait que les autorités cantonales et communales s'associent pour honorer ceux qui ont la chance d'entrer dans leur centième année. Le temps du traditionnel fauteuil est dépassé. L'Etat offre un don en espèces. Encore faut-il que les bénéficiaires potentiels lui soient connus! Il faut donc que l'entourage familial, ou le préposé au contrôle des habitants, signalent les noms des personnes entrant dans leur centième année au moins deux mois à l'avance. Au moment d'achever l'écriture de nos lignes mensuelles, le journal nous apprend que le doyen des Jurassiens, Albin Rérat, d'Asuel, ancien instituteur, est entré dans sa 105^e année le jour de Pâques. Félicitations!

FRIBOURG



Fribourg en chantant

A l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, Pro Senectute Fribourg a présenté dans plusieurs localités du canton un magnifique spectacle de chansons populaires francophones avec Christine Mondeyl et René Leroy. A noter qu'en seconde partie du spectacle, ce sont les chan-

sons romandes qui ont complété cette présentation intitulée «Vivre en chantant». Préparée avec grand soin par M. Michel Boni, de Pro Senectute Fribourg, cette série de spectacles a connu le plus grand des succès, un véritable voyage en chansons, au cours duquel tous les participants ont retrouvé de bons souvenirs.



Christine Mondeyl et René Leroy, les Ménéstrels de Montmartre.



M. Michel Boni, de Pro Senectute Fribourg, avec son fils à l'assistance technique. Photos Yves Debraine.

Pèlerinage à Lourdes

Avec le Pèlerinage interdiocésain de juillet 1991.

En train: du 21 au 27 juillet

En avion: du 22 au 26 juillet

Prix: (approximatif)

En train: Fr. 620.-, plus Fr. 40.- pour une couchette.

En avion: Fr. 1150.-

Ces prix valent à partir de Genève.

Programme: celui du pèlerinage, mais au ralenti, adapté au groupe. Logement à l'Hôtel Royal, près de la Grotte. Une assistante sociale et une infirmière accompagnent le groupe pendant tout le pèlerinage.

A produire: Certificat médical attestant que votre santé vous permet de participer au pèlerinage.

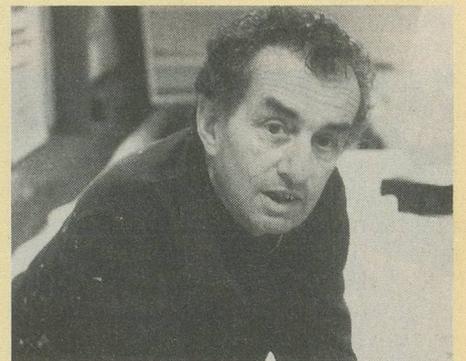
Inscription: jusqu'au 3 juin au plus tard auprès de Pro Senectute, rue St-Pierre 10, 1701 Fribourg, tél. 037/22 41 53.

VAUD



Un puzzle pour aider

C'est à Pascal Besson que Pro Senectute-Vaud a demandé de réaliser l'œuvre qui est à la base de ce nouveau puzzle (voir page 53); la réputation de cet artiste pullièran a largement franchi les frontières de notre pays. Son art s'est manifesté partout où la création a libre cours où, comme il aime à le dire, «on peut jouer avec des valeurs, des couleurs et des formes dans un espace donné». Timbres, étiquettes de vins, décors de théâtre, stands et même l'horloge animée de la place de la Palud, à Lausanne. En 1966, lors d'un séjour en Bretagne, c'est la révélation. Un virage dans sa carrière. Désormais, il va se consacrer à la peinture, à l'art décoratif, aux toiles, vitraux, reliefs muraux.



Pascal Besson. Photo Baumgartner.

– Cette interprétation de *L'Arbre de vie* peut surprendre. Ce paysage enneigé n'est-il pas le symbole de l'hiver de la vie? N'en émane-t-il pas une certaine nostalgie, une certaine tristesse?

– Je n'ai pas voulu faire quelque chose de mélancolique. Lorsque j'ai réalisé cette œuvre, en plein hiver à la montagne, j'avais un groupe de sapins devant les yeux. Et, en les regardant pour les transposer dans mon langage pictural, je voyais les allées et venues des oiseaux, des écureuils qui allaient s'y nourrir... un refuge de la vie. – *Y a-t-il un message particulier que vous voulez transmettre par ce sapin campé au milieu de la toile?*
– Quand la nature est morte, le sapin, qui, lui, reste toujours vert, est le symbole de la vie, de l'espoir. Le sapin est majestueux. Le fait de l'avoir planté seul, dans une immensité, c'est un défi, l'emblème même de la liberté!



Entraide Alzheimer: coup d'envoi

Après le coup d'envoi de l'automne dernier à Sion, la section valaisanne de l'Association Alzheimer a organisé le 25 mars un forum public à Monthey. A la suite de l'exposé introductif du D^r Claude Bayard, médecin-chef de l'hôpital de Gravelone, les invités, au nombre d'une centaine, ont suivi la projection d'un film canadien illustrant le cheminement d'une artiste atteinte par la maladie. Une table ronde devait suivre animée par le D^r C. Bayard, le D^r Raphaël Carron, médecin-directeur de l'Hôpital psychiatrique de Malévoz, Georges Pasche, membre du comité de l'Association Alzheimer Suisse, et Dominique Germann, directeur de Pro Senectute et secrétaire de la section valaisanne.

Le D^r Carron a tout d'abord souligné l'imprévisibilité de cette maladie dont l'évolution peut connaître de longues rémissions. L'atteinte progressive du cerveau suscite chez le patient des comportements dépressifs, marqués par l'alternance de l'agressivité et de l'abattement qui mettent à rude épreuve la bonne volonté de l'entourage. L'ergothérapie, des échanges stimulants peuvent améliorer la condition du malade; mais il est tout aussi nécessaire de prendre en charge l'entourage voué à l'isolement et durement sollicité.

Pour le D^r Bayard, l'apparition de la maladie entraîne souvent des réactions de rejet; les sentiments de culpabilité menacent le conjoint ou l'entourage tenaillé entre sa bienveillance vis-à-vis du patient et la nécessité de préserver ses ressources personnelles. Le mal affecte aussi bien les hommes que les femmes, avec un plus fort taux de probabilité dans les familles où il a déjà sévi. Il n'existe aucun moyen de le traiter, mais seulement des possibilités d'en atténuer certains symptômes.

Fort de son expérience personnelle, Georges Pasche a souligné l'impérative nécessité pour le patient et son entourage de ne pas nier l'existence de la maladie, car un traitement appliqué en temps utile peut en atténuer ou en retarder les effets. L'accompa-

gnant veillera à stimuler autant que possible les fonctions existantes du patient. Si le(la) conjoint(e) accepte sans trop de difficulté sa tâche d'accompagnant, il n'en va pas de même du ou des enfants (les filles en particulier) qui hésitent à mettre en jeu leur vie professionnelle ou familiale. Un réseau de soutien devrait appuyer régulièrement le couple accompagnant-patient que les circonstances contraignent à une solitude croissante. Ce réseau facilitera l'adaptation à des situations nouvelles, en particulier lors de l'admission en établissement médico-social. D'où l'efficacité «surprenante» des groupes d'entraide Alzheimer qui se sont constitués dans les pays anglo-saxons.

L'un de ces groupes a vu le jour récemment à Martigny, devait encore préciser Dominique Germann; il compte déjà six membres. Un deuxième pourrait se constituer à Monthey au lendemain de ce forum, une animatrice ayant accepté de le lancer.

NEUCHÂTEL



Les Aînés valsent à Dombresson



Le service d'animation de Pro Senectute organise des manifestations dans tout le canton de Neuchâtel, ceci afin de ne pas prêter les petites régions par rapport aux villes.

Dimanche après-midi 17 février, l'hôtel des communes de Dombresson dans le Val-de-Ruz, a vécu le bal de la Saint-Valentin qui a connu un vif succès. Il y avait plus d'une centaine de participants. Très sympathique, à l'entrée, chacun a reçu un petit cadeau des mains de Mme Danièle Guillaume-Gentil, offert par le Centre commercial Diga de Cernier. Et puis, la salle était joliment décorée de fleurs bleues et de bougies allumées

sur toutes les tables, grâce à ces dames bénévoles qui, d'ailleurs furent remerciées.

Les gens sont venus de toute le canton et à l'ouverture du bal, la salle était pleine.

La danse a été conduite par l'orchestre Edgar Charles et son animateur et des jeux furent organisés durant l'après-midi comme par exemple la danse des bouquets de fleurs.

Les gens, femmes et hommes sont toujours rayonnants de participer aux bals organisés par Pro Senectute. C'est une occasion de faire des connaissances et surtout des rencontres. C'est le dimanche après-midi que les gens vivant seuls, souffrent le plus de solitude.

Précisons aussi que le dernier mardi de chaque mois, un thé dansant est organisé au Club 108 de La Chaux-de-Fonds, de 14 h 15 à 17 h.

Au nom de Pro Senectute, Mme Danièle Guillaume-Gentil, responsable des animations s'est exprimée, rappelant que la Saint-Valentin c'était l'amitié et elle fut très contente du succès des deux bals organisés cet hiver dans le Val-de-Ruz.

Vacances

Adelboden, Pension Hari, alt. 1250 m du 18 au 27 juillet (10 jours) dans l'Oberland bernois, l'hôtel est situé dans un endroit calme, sur terrain plat, à 10 min. du village; convient donc aussi pour personnes légèrement handicapées.

Aeschi s/Spiez, Maison Friedegg, alt. 430 m du 17 au 25 août (9 jours). Au-dessus du lac de Thoune, la maison Friedegg offre le confort nécessaire pour un séjour où il fait bon se promener dans la nature. Pour personnes en forme et indépendantes.

Leyzin, Hôtel Vermont, alt. 1000 m du 12 au 21 septembre (10 jours). Pour personnes handicapées et légèrement handicapées.

Situé dans les Alpes vaudoises, et près de la forêt, l'hôtel Vermont est une très accueillante maison de vacances et de repos, l'ambiance y est chaleureuse. Chambres tout confort, ascenseur, belles terrasses.

La question financière ne doit empêcher aucune participation, prenez contact avec nous, ainsi que pour tous renseignements que vous désirez.

Pro Senectute, av. Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds. J. Rognon, tél. 039/23 20 20, le matin.

JURA BERNOIS 

Vacances

Confortablement assis à la terrasse de l'Hôtel Floralpina, vous pourrez contempler tour à tour le Bürgenstock, Lucerne et Buochs.

Lieu de séjour: Vitznau, Hôtel Floralpina

Dates: du 26 août au 6 septembre

Transport: en car.

Ces vacances s'adressent aux personnes en âge AVS ne nécessitant pas de soins particuliers.

Renseignements: Pro Senectute Jura bernois, rue du Pont 4, 2710 Tavannes, tél. 032/91 21 20.

Thé dansant

Une fin de saison particulièrement réussie. A la demande des participants, un dixième et dernier thé dansant a été organisé le 20 avril dernier. Une ambiance du tonnerre a secoué Tramelan grâce à la présence exceptionnelle de nos deux amis musiciens Edgar Charles et Jacky Thomet.

Réveil-mémoire

S'il était encore besoin de le dire, la mémoire est un thème dont l'intérêt est bien réel dans la population. Dans notre région, 4 cours réveil-mémoire ont été mis sur pied, 3 à l'automne 1990 à Moutier, Tramelan et Tavannes et 1 actuellement en cours à Saint-Imier. Une quarantaine de personnes ont donc déjà suivi nos cours, lesquels rappelons-le ont pour but à la fois l'échange entre participants et la stimulation des différentes fonctions mnésiques par des exercices pratiques.

Accord service

Si vous avez à charge une personne handicapée ou malade et si vous souhaitez bénéficier d'un moment de sortie dans la semaine, Accord Service met à votre disposition une personne de confiance pour assurer la présence et le réconfort nécessaire durant votre absence.

Ce service intervient dans les districts de Moutier, Courtelary et La Neuveville.

Pour tous renseignements, téléphonez au Bureau d'Information Sociale (BIS) à Courtelary: 039/44 14 24 aux heures de bureau.

Accord Service cherche encore des aides. Si vous avez du temps à disposition et si vous aimeriez le consacrer à des personnes qui en ont besoin. N'hésitez pas, composez le 039/44 14 24.

BIENNE 

Thé dansant

Le thé dansant aura lieu le mercredi 8 mai dans la grande salle du restaurant Union, rue Bubenberg 9 à Bienne.

Marche

La journée de promenade aura lieu le 8 mai dans le Jura soleurois (1051 m).

Club du dimanche

Tous les Biennois(es) sont cordialement invité(e)s au club du dimanche qui se déroulera le 26 mai à la mensa de l'école professionnelle, rue Wasen 5, à Bienne.

Table du midi

A l'exception du jeudi 9 mai la table du midi aura lieu tous les jeudis du mois de mai. A partir de 11 h 30 un dîner est servi au restaurant Eintracht.

Inscriptions: Pro Senectute tél. 032/22 20 71. 

AVIVO

Les membres de l'AVIVO – Genève, réunis en Assemblée générale ordinaire le 21 mars 1991:

– Constatent que le pouvoir d'achat des rentes AVS-AI est considérablement amoindri en raison des récentes augmentations du coût des loyers, des assurances-maladie, des services publics, etc...

– Estiment que la décision du versement d'une allocation de renchérissement de 6,25% fractionnée en deux, est nettement insuffisante pour combler la hausse du coût de la vie subie depuis le 1^{er} janvier 1990, date de fixation du montant des rentes en vigueur actuellement.

– Ils soulignent que le renchérissement frappe plus lourdement les personnes de condition modeste, en particulier les retraités, car l'incidence du coût des loyers et des cotisations d'assurances-maladie, par exemple sur leurs ressources, est proportionnellement plus importante que pour les personnes de condition moyenne et aisée.

– Ils demandent au Conseil fédéral de faire un effort supplémentaire au 6,25% accordé pour ces deux années.

– Les participants à l'assemblée générale de l'AVIVO ont pris connaissance des propositions du Conseil fédéral concernant une 10^e révision de l'AVS-AI. Ils tiennent à faire part de leur déception face au manque de générosité des dirigeants de notre pays vis-à-vis des travailleurs à la retraite.

– Ils encouragent leur association à appuyer toute initiative destinée à une refonte complète du système en vigueur. 